



Comité Départemental de Seine et Marne
de la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports
, et de l'Engagement Associatif

*Sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République
et du Ministre de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative
Reconnue d'Utilité Publique le 9 juillet 1958*

**Siège du CD 77 : Maison Départementale des sports – Case postale 7630 –
12bis rue du Président Despatys 77007 Melun cedex
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE
[http : //ffmjscd77.free.fr](http://ffmjscd77.free.fr)**

Trophée des Jeunes Dirigeants Bénévoles

*Extrait de la délibération point N° 7 dans l'ordre du jour du Comité Directeur du 14 juin 2008,
portant sur la **Création du trophée des jeunes dirigeants bénévoles***

Rappel : ces distinctions sont décernées par le Préfet de département et le Ministre de la Jeunesse et des Sports

- **La médaille de bronze** de la Jeunesse et des Sports peut être obtenue par tout dirigeant, éducateur, bénévole, ayant un minimum de 8 années d'activités au service de l'éducation physique et du sport des activités de jeunesse et d'éducation populaire.

- Les personnes ne remplissant pas ces conditions d'ancienneté peuvent obtenir éventuellement **une lettre de félicitations.**

- **La médaille d'argent** : 4 années d'activités après l'obtention de la médaille de bronze

- **La médaille d'or** : 8 années d'activités après l'obtention de la médaille d'argent

Le **trophée** « *des jeunes dirigeants bénévoles* » est une nouvelle distinction symbolique, elle est créée

pour honorer un jeune dirigeant du mouvement associatif, lequel durant le temps d'un court mandat, s'est fortement impliqué pour que son action à forte résonance, soit reconnue et qualifiée d'intérêt général.

Il récompensera le bénévolat des hommes et des femmes qui n'ont pas encore 8 années nécessaires pour

être candidat à la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports

1. REGLEMENT

Etre âgé(e) de moins de 30 ans avant le 31 décembre de l'année en cours

Etre dirigeant bénévole dans un club ou un Comité dans sa 4^{ème} année, soit la dernière année de son 1^{er} mandat

Occuper une fonction bénévole en qualité de Président, secrétaire ou trésorier au moment des dépôts de dossier de candidature.

Ne pas figurer sur la liste au Bulletin Officiel médaillés.

2. CANDIDATURE:

Les formulaires sont en téléchargement sur le site : <http://ffmjscd77.free.fr/>

Les candidatures devront être validées et certifiées par les responsables des clubs, des comités ou par des élus municipaux avant le **31 décembre** de chaque année au siège du Comité Départemental des Médailleurs.

3. RECOMPENSES :

La remise de récompenses aura lieu à la même date et lieu que l'Assemblée Générale du Comité.



Comité Départemental de Seine et Marne
de la **F**édération **F**rançaise des **M**édaillés de la **J**eunesse, des **S**ports
, et de l'**E**ngagement **A**ssociatif

*Sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République
et du Ministre de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative
Reconnue d'Utilité Publique le 9 juillet 1958*

**Siège du CD 77 : Maison Départementale des sports – Case postale 7630 –
12bis rue du Président Despatys 77007 Melun cedex
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE
[http : //ffmjscd77.free.fr](http://ffmjscd77.free.fr)**

Trophée des Jeunes Dirigeants Bénévoles

DOSSIER DE DEMANDE DE DISTINCTION

Nom du Club : N° Siret :

Adresse :

Code postal : Ville :

FONCTION au club : Président Trésorier Secrétaire

Depuis le :

Nom du candidat(e) : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Profession :

Adresse postale :

..... CP Ville

Adresse e-mail : @

Téléphone : Portable :

En quelques lignes résumer l'action ou l'implication qui seront complétées par des justificatifs en pièces jointes

Nom et fonction : Date de réception du dossier

Cachet de l'association et Signature du demandeur



Comité Départemental de Seine et Marne
de la **F**édération **F**rançaise des **M**édaillés de la **J**eunesse, des **S**ports
, et de l'**E**ngagement **A**ssociatif

*Sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République
et du Ministre de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative
Reconnue d'Utilité Publique le 9 juillet 1958*

**Siège du CD 77 : Maison Départementale des sports – Case postale 7630 –
12bis rue du Président Despatys 77007 Melun cedex
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE
[http : //ffmjscd77.free.fr](http://ffmjscd77.free.fr)**

Trophée des Jeunes Dirigeants Bénévoles

DOSSIER DE DEMANDE DE DISTINCTION

Nom du Candidat :

Date de dépôt : Date de réception :

FONCTION au club : Président Trésorier Secrétaire

Complément d'information :

Nombre de pièces :